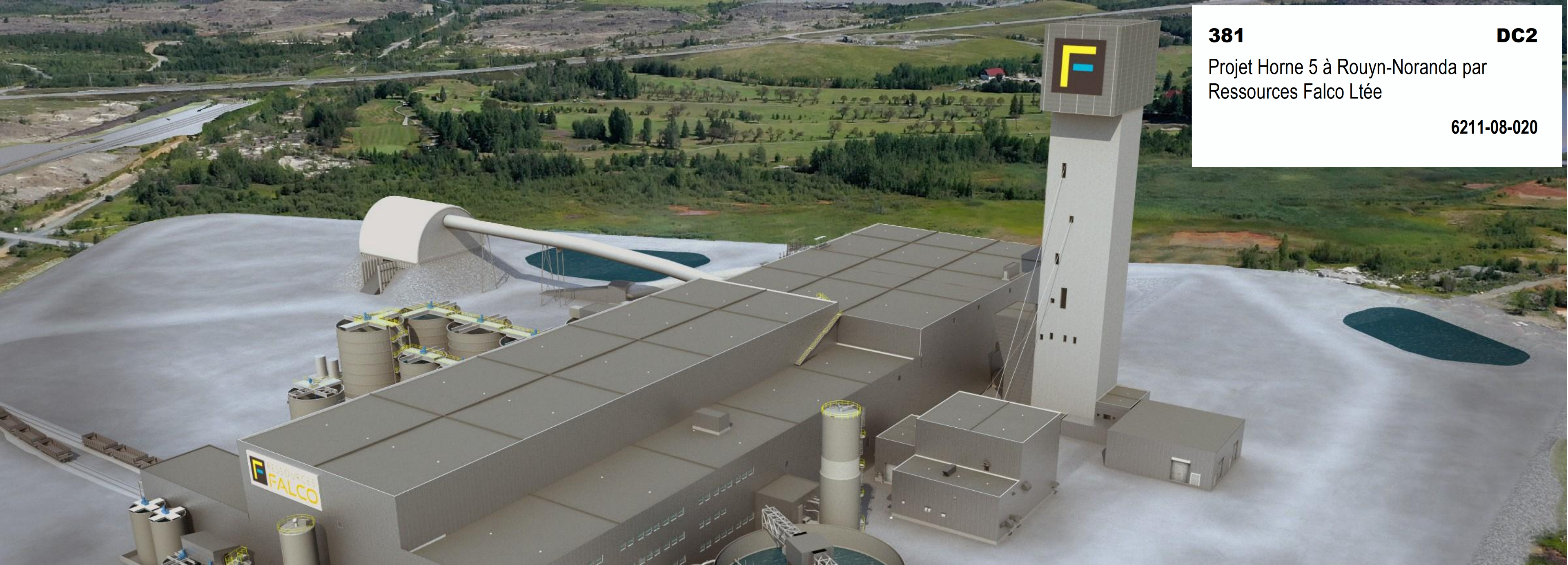




381

DC2

Projet Horne 5 à Rouyn-Noranda par
Ressources Falco Ltée

6211-08-020

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

24 JANVIER 2024



TSX.V : FPC | falcores.com

1

ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS



Mario Caron



Alexander Dann



Claude Dufresne



Paola Farnesi



Luc Lessard



Chantal Sorel

2

NOMINATION DES AUDITEURS

Nomination de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, à titre d'auditeurs indépendants de la Société pour l'exercice financier 2024 et autorisation des administrateurs à fixer leur rémunération.

3

RÉSOLUTION DU RÉGIME INCITATIF À LONG TERME

Examiner et, s'il est jugé souhaitable, adopter, avec ou sans modifications, une résolution ordinaire visant à approuver le régime incitatif à long terme « à nombre variable » plafonné à 10 % de la Société, comme il est décrit plus en détail dans la circulaire d'information de la direction.



4

QUESTIONS

Traiter tout autre question pouvant être soumise à l'assemblée.

MISE EN GARDE

Cette présentation contient des énoncés et des renseignements prospectifs (les « énoncés prospectifs ») au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Ces énoncés sont basés sur des informations actuellement disponibles à la Société et la Société ne donne aucune garantie que les résultats réels rencontreront les attentes de la direction. Les énoncés prospectifs incluent des estimations et énoncés qui décrivent les plans, objectifs ou buts futurs de la Société, y compris des termes à l'effet que la Société ou la direction s'attend à ce qu'une condition ou un résultat déclaré se produise. Tous les énoncés, autres qu'un énoncé basé sur des faits historiques, sont des énoncés prospectifs. De façon générale, les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'emploi de mots comme « planifie », « espère », « s'attend », « estime », « évalue », « a l'intention de », « prévoit », « anticipe », « croit », ou des variantes de ces mots de même que des déclarations selon lesquelles certaines actions, événements ou résultats « peuvent », « pourraient », « devraient », « seront pris », « se produiront » ou « seront atteints ».

En particulier, mais sans limiter ce qui précède, cette présentation contient des énoncés prospectifs concernant Falco et les attentes de la direction, y compris, sans s'y limiter, des énoncés concernant : les projections et hypothèses de l'étude de faisabilité mise à jour de la Société, les paramètres économiques tels le VAN, le TRI, le CMTC (AISC), le coût tout compris (CAPEX/OPEX), les coûts et dépenses en immobilisations, les coûts d'opération et d'exploitation, la durée de vie de la mine (LOM) de même que toute augmentation potentielle de celle-ci, le prix des commodités à long terme, la moyenne annuelle de production d'or, la période de récupération après impôt, le calendrier d'exécution du projet incluant le début de la production; les hypothèses et sensibilités économiques et autres projections opérationnelles et économiques concernant le projet Horne 5, le maintien de l'acceptabilité sociale du projet Horne 5 et l'obtention en temps opportun de toutes les approbations, licences, droits de passage et de superficie et autres droits requis de tierces parties, incluant la recevabilité de l'étude d'impact environnemental par le gouvernement, le lancement du processus du BAPE, la conclusion avec Glencore Canada Corporation (« Glencore ») de la convention de licence d'exploitation et d'indemnisation (*operating license and indemnity agreement* ou « OLIA »), le développement, le dénoyage, l'exploitation minière et les opérations du projet Horne 5, le financement du dénoyage et de la construction du projet Horne 5, les conditions préalables au dénoyage et aux opérations minières en vertu de l'OLIA, la capacité de Falco de donner à Glencore les garanties financières et les polices d'assurance requises, l'incidence éventuelle du développement et de l'exploitation du projet Horne 5 de Falco sur la fonderie Horne de Glencore et les risques connexes auxquels cette dernière s'expose. Les estimations des réserves et ressources minérales constituent également des énoncés prospectifs car elles impliquent l'évaluation implicite, sur la base de certaines estimations et hypothèses, que les réserves et les ressources décrites existent dans les quantités estimées et que les réserves peuvent être exploitées de manière rentable à l'avenir.

Bien que la Société soit d'avis que les énoncés prospectifs contenus dans cette présentation sont raisonnables, elle ne peut garantir que les attentes et les hypothèses dans ces énoncés s'avéreront exactes. Par conséquent, la Société met en garde les investisseurs à l'effet que tous les énoncés prospectifs de la Société ne sont pas garants des résultats ou rendement futurs, et que les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs sont également soumis à une variété de risques et d'incertitudes qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent substantiellement de ceux reflétés dans les énoncés prospectifs, et dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société, y compris, sans s'y limiter : les conditions économiques générales, les risques associés à l'exploration et au développement de projets miniers, les risques liés aux fluctuations des prix des métaux, la réception en temps opportun de toutes les approbations réglementaires et gouvernementales requises, l'accès au financement du projet en temps opportun et à des conditions acceptables pour Falco, les changements dans les travaux prévus résultant de facteurs météorologiques, logistiques, techniques ou autres, l'impact des catastrophes et des crises de santé publique sur l'économie mondiale, les risques d'accidents, de pannes d'équipements et de conflits du travail, les enjeux liés aux titres miniers, les changements à la réglementation gouvernementale, le risque que les conditions préalables au dénoyage et aux opérations minières en vertu de l'OLIA ne soient pas satisfaites, le risque que Falco n'obtienne pas les garanties financières requises devant être consenties à Glencore ou le financement requis pour développer ou exploiter le projet Horne 5, le risque que les autorisations et permis des autorités gouvernementales requis pour développer et exploiter le projet Horne 5 ne soient pas obtenus selon les modalités envisagées, voire du tout, le risque que l'OLIA soit résiliée conformément à ses modalités en cas de défaut ou à la survenance de certains autres événements déclencheurs liés à des retards dans le début des activités de dénoyage ou d'exploitation minière, le risque qu'une fois commencées, certaines opérations du projet Horne 5 doivent être suspendues ou modifiées conformément aux conditions de l'OLIA, le risque que Glencore exige que soient apportées aux opérations de Falco aux termes de l'OLIA des modifications qui rendraient les opérations moins rentables ou non rentables (comparativement aux attentes indiquées dans la dernière étude de faisabilité pour le projet Horne 5), le risque que Falco subisse des pertes considérables et contracte d'autres obligations aux termes de ses indemnités en faveur de Glencore prévues dans l'OLIA, ainsi que d'autres risques et incertitudes, y compris ceux décrits dans le rapport de gestion annuel et/ou trimestriel de Falco et dans d'autres documents d'information continue publics déposés sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

MISE EN GARDE (SUITE)

Les énoncés prospectifs contenus dans cette présentation sont fondés sur les estimations et opinions de la direction de Falco à la date où les énoncés sont faits. Bien que Falco ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les actes, les événements ou les résultats réels soient sensiblement différents de ceux décrits dans les énoncés prospectifs, il pourrait y avoir d'autres facteurs qui auraient pour effet que les actes, les événements ou les résultats ne soient pas tels qu'anticipés, estimés ou prévus. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs s'avéreront exacts, ainsi les résultats réels et les événements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux anticipés dans de tels énoncés. **Par conséquent, le lecteur ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.** La Société n'a aucune obligation de mettre à jour ou de modifier tout énoncé prospectif, sauf si requis par les lois applicables sur les valeurs mobilières.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ MISE À JOUR

L'étude de faisabilité mise à jour intitulée « *Feasibility Study Update, Horne 5 Gold Project* » (« **EFM** » ou « **étude de faisabilité 2021** »), avec une date d'effet au 18 mars 2021 et mentionnée dans cette présentation, a été préparée conformément au *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (« **Règlement 43-101** »), et est disponible sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

La divulgation par la Société d'informations techniques ou scientifiques dans cette présentation portant sur l'étude de faisabilité mise à jour a été révisée et approuvée par Luc Lessard, ing., président et chef de la direction de Falco, une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101.

MISE EN GARDE AUX INVESTISSEURS AMÉRICAINS

Falco est assujettie aux exigences de divulgation des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et, par conséquent, déclare les informations concernant les propriétés minières, la minéralisation et les estimations des réserves minérales et des ressources minérales conformément aux exigences de divulgation canadiennes, qui sont régies par le Règlement 43-101, lesquelles diffèrent sensiblement des exigences de divulgation de la *United States Securities and Exchange Commission* (« **SEC** ») généralement applicables aux sociétés américaines. En tant que telles, les informations incluses dans cette présentation concernant les propriétés minières, la minéralisation et les estimations des réserves minérales et des ressources minérales ne sont pas comparables à des informations similaires rendues publiques par des sociétés américaines soumises aux exigences de déclaration et de divulgation de la SEC.

PROJET HORNE 5

Gisement de classe mondiale

Réserves prouvées et probables	Ressources mesurées et indiquées	Ressources présumées
6,1 M oz Éq. Au	7,6 M oz Éq. Au	1,7 M oz Éq. Au

Production annuelle moyenne

220 K oz Au

15 ans (LOM)

Gisement polymétallique

Production totale*

Or	Argent	Cuivre	Zinc
3,3 M oz	27,3 M oz	247 M lbs	1 190 M lbs

**Selon l'étude de faisabilité mise à jour en 2021*



PROJET HORNE 5

- ✓ Solides infrastructures existantes dans la région minière de Rouyn-Noranda.
- ✓ Équipe expérimentée en développement de projets.
- ✓ Étude de faisabilité mise à jour (2021) avec des données économiques robustes.
- ✓ **Conclusion de la Convention de licence d'exploitation et d'indemnisation entre Falco et Glencore.**
- ✓ Recevabilité de l'étude d'impact environnemental (ÉIE) en cours d'analyse par le Gouvernement. Dernière étape avant la tenue d'un BAPE.
- ✓ Gisement permettant une opération hautement automatisée et moderne résultant en de faibles coûts d'opération.
- ✓ Propriétés d'exploration à fort potentiel autour de Horne 5 (plus de 67 000 hectares).



PARTENAIRES IMPORTANTS



Entente de financement
de projet à partir du flux
argentifère
(jusqu'à 180 M\$)

Prêt convertible de
20,5 M\$
(exp. Déc. 2024)



Actionnaire important
(17,3 %)



Ententes d'écoulement de
concentré de Cu et de Zn
(*LOM*)

**Convention de licence
d'exploitation et
d'indemnisation
(réf. communiqué de
presse du 24 janvier
2024)**

Prêt convertible de
11,8 M\$
(exp. Déc. 2024)



Actionnaire (8 %)

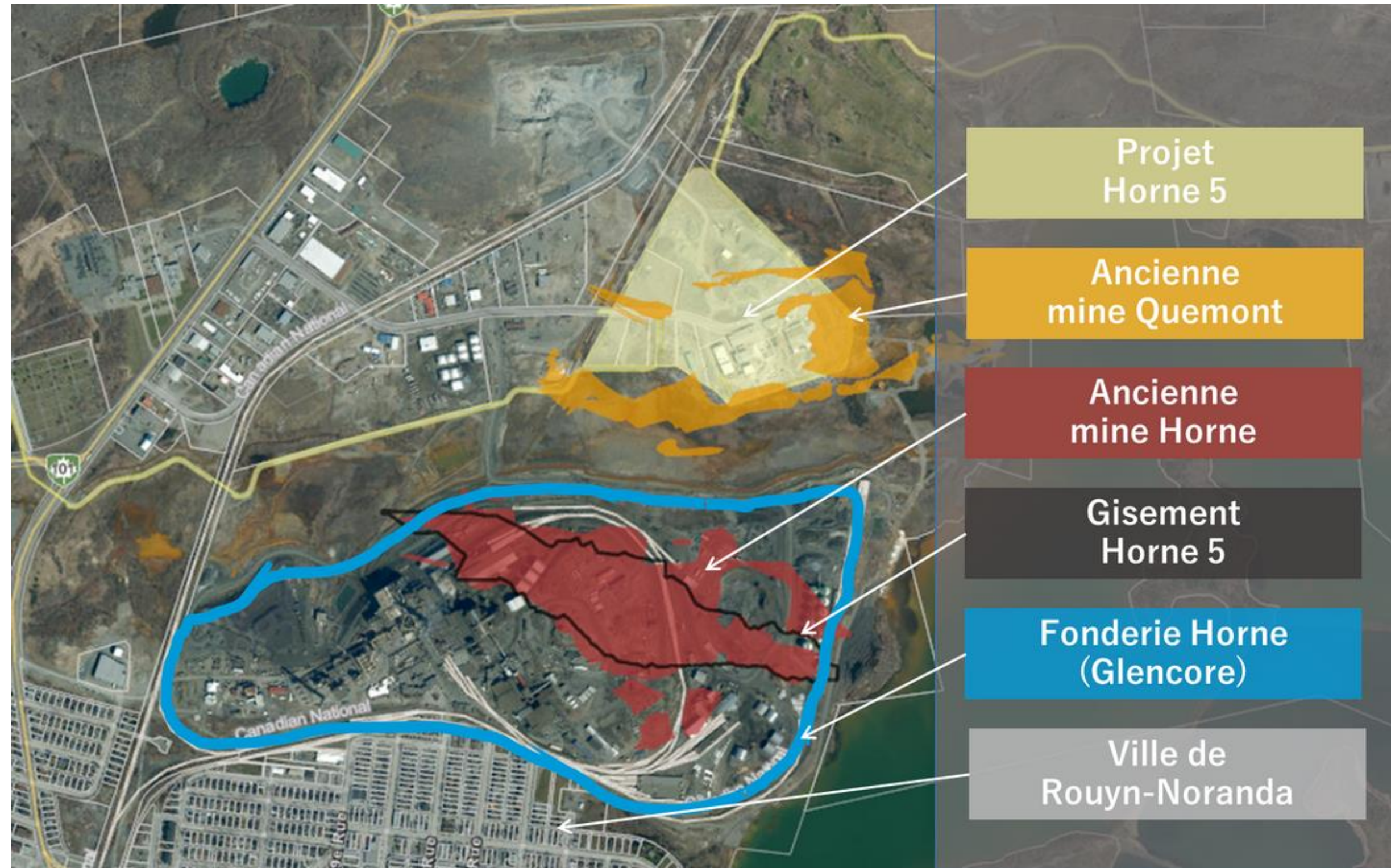
Promoteur du
développement minier
responsable au Québec

LOCALISATION

Le gisement Horne 5 est situé sous la Fonderie Horne à Rouyn-Noranda, soit en dessous de l'ancienne mine Horne exploitée par Noranda de 1926 à 1976.

Falco a priorisé des sites déjà impactés pour l'implantation de ses infrastructures minières :

- ✓ Complexe minier dans un parc industriel (ancien site Quemont).
- ✓ Futur parc à résidus (ancien site Norbec).



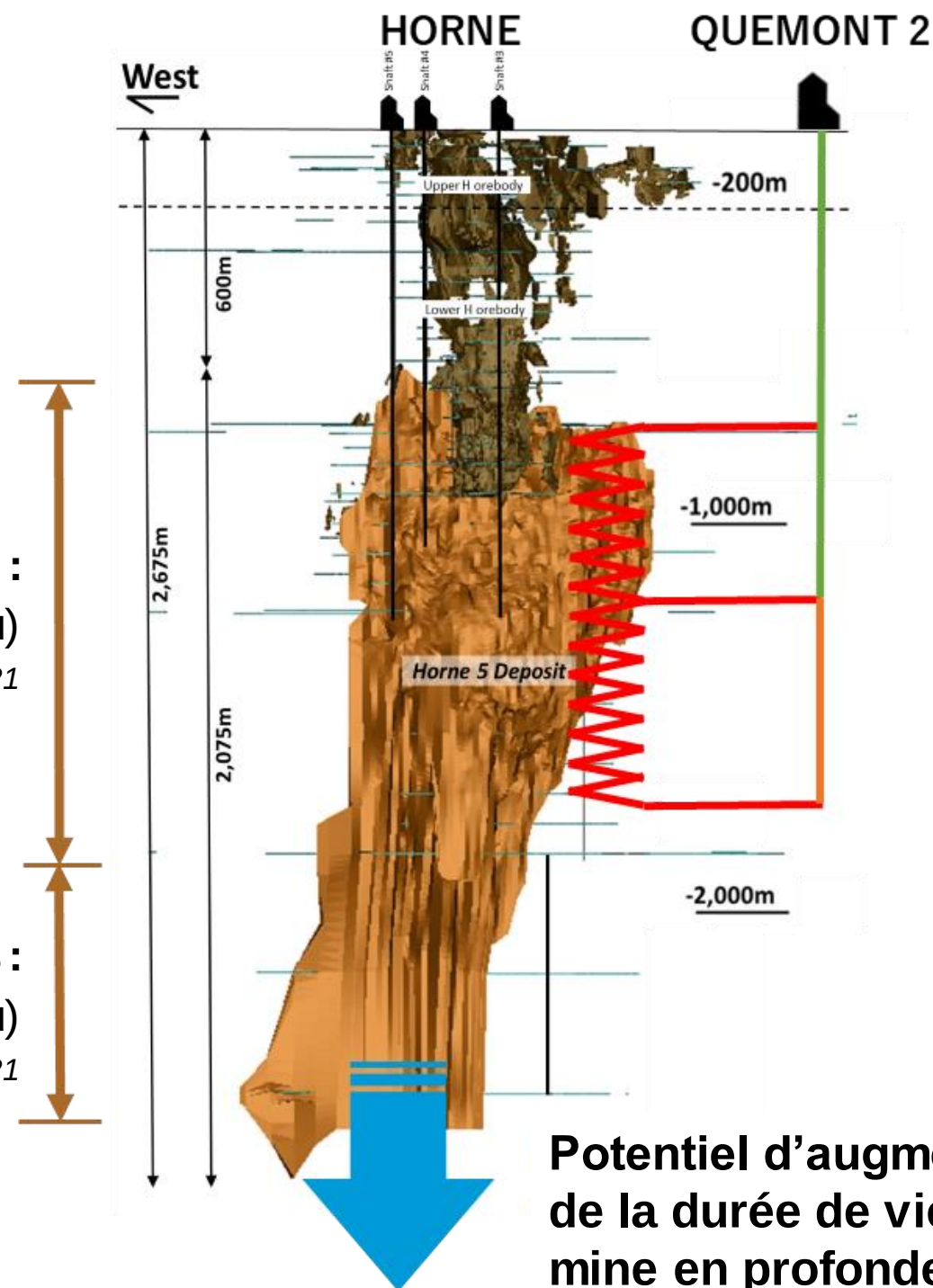
GISEMENT DE CLASSE MONDIALE

- ✓ Continuité de l'exploitation de la mine Horne.
 - ✓ Production historique de la mine Horne :
 - 53,7 Mt à 6,1 g/t Au
 - 13 g/t Ag
 - 2,22 % Cu
- Pour 11 M oz Au et 2,5 G lb Cu

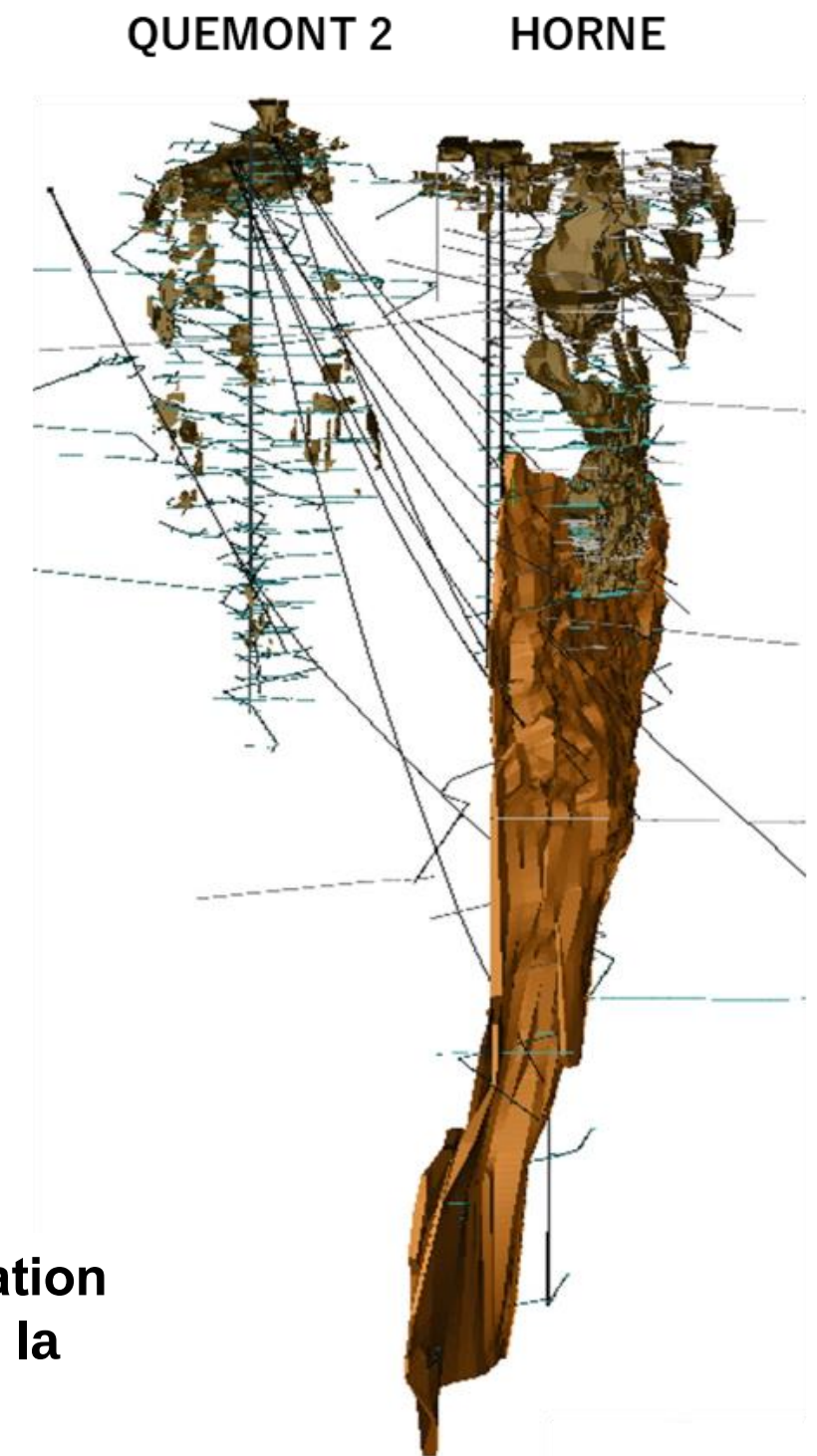
Réserves minérales :
80,9 Mt (2,24 g/t Éq. Au)
**Étude de faisabilité 2021*

Ressources présumées :
24.3 Mt (2,22 g/t Éq. Au)
**Étude de faisabilité 2021*

LONGITUDINALE



TRANSVERSALE



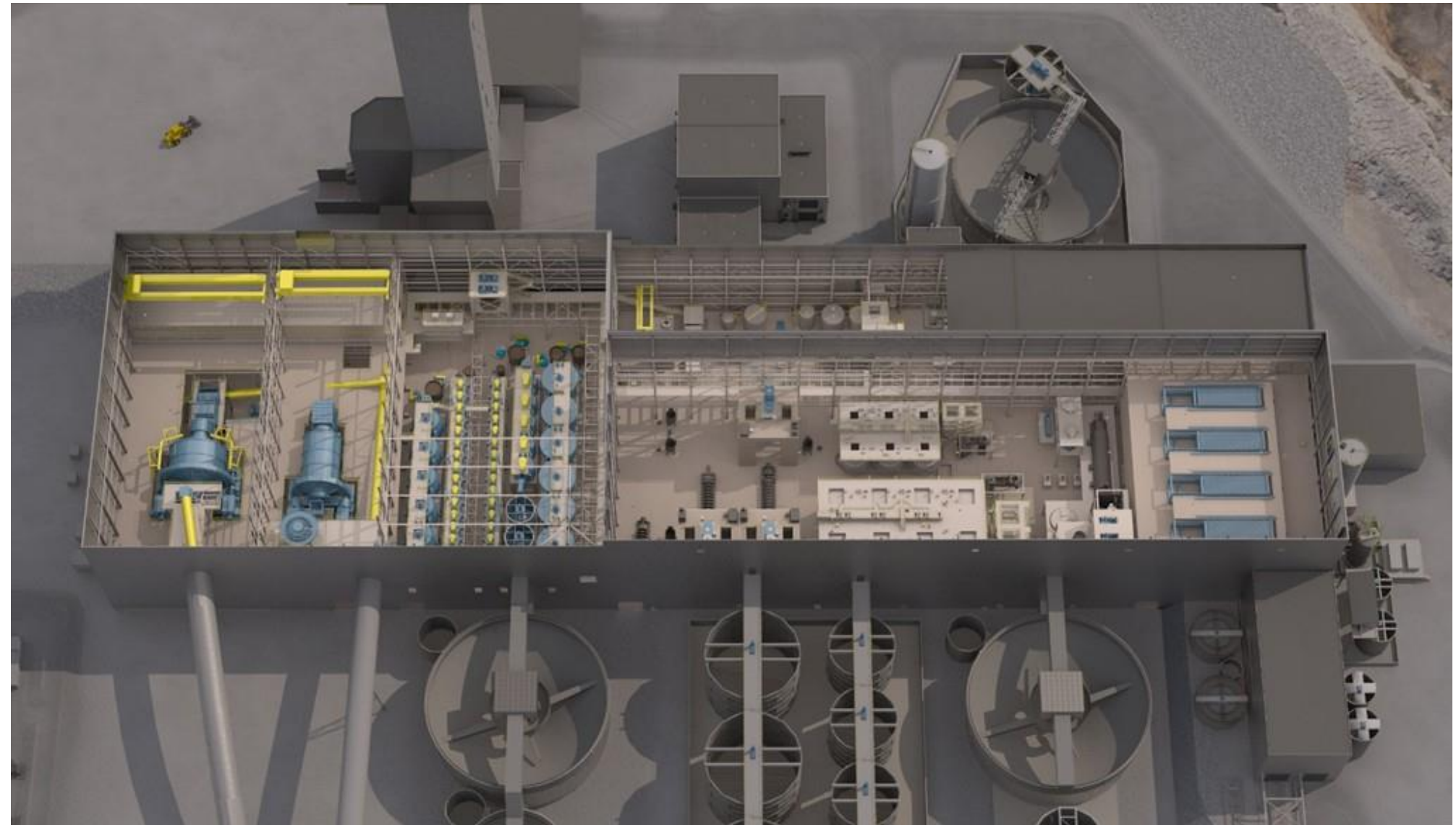
OPÉRATIONS MINIÈRES

- **Spécifications du gisement**
 - Gisement massif de basse teneur
 - Gisement vertical
 - Chantier long trou - transverse
 - Qualité exceptionnelle du massif rocheux
 - Faible niveau de dilution (<3 %)
- **Profondeur du gisement**
 - 650 m à 2 000 m de la surface
- **Utilisation des dernières technologies**
 - Téléopération, automatisation, intelligence artificielle et véhicules électriques afin d'améliorer la productivité, disponibilité des équipements, sécurité, gestion des talents
- **Programme de production en deux phases**
 - Phase I : accès par le puits Quemont existant
 - Phase II : nécessite l'approfondissement du puits Quemont
- **Dénoyage d'anciennes mines (11 M m³)**



TRAITEMENT DU MINERAI

- Capacité de l'usine : $\pm 16\ 000$ tpj
- Circuit de broyage primaire et secondaire
- Circuit de cyclones/flottation
 - Concentré de cuivre à 16 % Cu (± 130 tpj)
 - 40 % Au / 32 % Ag récupérables
 - Concentré de zinc à 52 % Zn (± 200 tpj)
 - Concentré de pyrite
 - 50 % Au / 43 % Ag récupérables sous forme de lingots
- Circuit de rebroyage du concentré de pyrite (± 10 microns)
- Lixiviation en cuve
- Charbon en pulpe
- Élution et raffinage (lingots d'argent-or)
- Circuit de destruction des cyanures
- Disposition des résidus
 - Sous terre : remblai en pâte/hydraulique
 - Surface : résidus épaissis (ancien site Norbec)



PARAMÈTRES ÉCONOMIQUES ROBUSTES

		UNITÉ	ÉTUDE DE FAISABILITÉ 2021
GISEMENT	Réserves	M tonnes	80
	Teneur moyenne	g/t Éq. Au	2,24
	Vie de la mine	Années	15
	Production annuelle (payable)	Oz Au	220 000
PRIX DES COMMODITÉS	Or	\$ US/once	1 600 \$
	Argent	\$ US/once	21,00 \$
	Cuivre	\$ US/livre	3,20 \$
	Zinc	\$ US/livre	1,15 \$
	Taux de change	1,00 \$ CA =	0,78 \$ US
PARAMÈTRES ÉCONOMIQUES	VAN _{5%} après impôt	M\$ US	761 \$
	TRI après impôt	%	18,9 %
	CMTC (AISC) (net des crédits pour les sous-produits)	\$ US/oz Au	587 \$
	Coûts tout compris (Capex et Opex)	\$ US/oz Au	842 \$
	Coûts d'exploitation par tonne usinée	\$ CA/tonne	43,11 \$
	Période de recouvrement (après impôt)	Années	4,8
	Coûts de préproduction	M\$ US	844 \$

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Au

Prix de l'or (\$ US/oz)	1 300 \$	1 400 \$	1 500 \$	1 600 \$	1 700 \$	1 800 \$	1 900 \$	2 000 \$
VAN_{5%} après impôt (M\$ US)	405	526	645	761	875	989	1 101	1 213
TRI après impôt	12,8 %	14,9 %	17,0 %	18,9 %	20,7 %	22,5 %	24,2 %	25,8 %
Période de recouvrement après impôt (années)	6,3	5,7	5,2	4,8	4,5	4,2	3,9	3,7

Cu

Prix du cuivre(\$ US/lb)	2,50 \$	2,75 \$	3,00 \$	3,20 \$	3,50 \$	3,75 \$	4,00 \$	4,50 \$
VAN_{5%} après impôt (M\$ US)	707	726	746	761	784	803	822	861
TRI après impôt	18,0 %	18,3 %	18,6 %	18,9 %	19,2 %	19,5 %	19,8 %	20,4 %
Période de recouvrement après impôt (années)	5,0	4,9	4,9	4,8	4,8	4,7	4,6	4,5

Zn

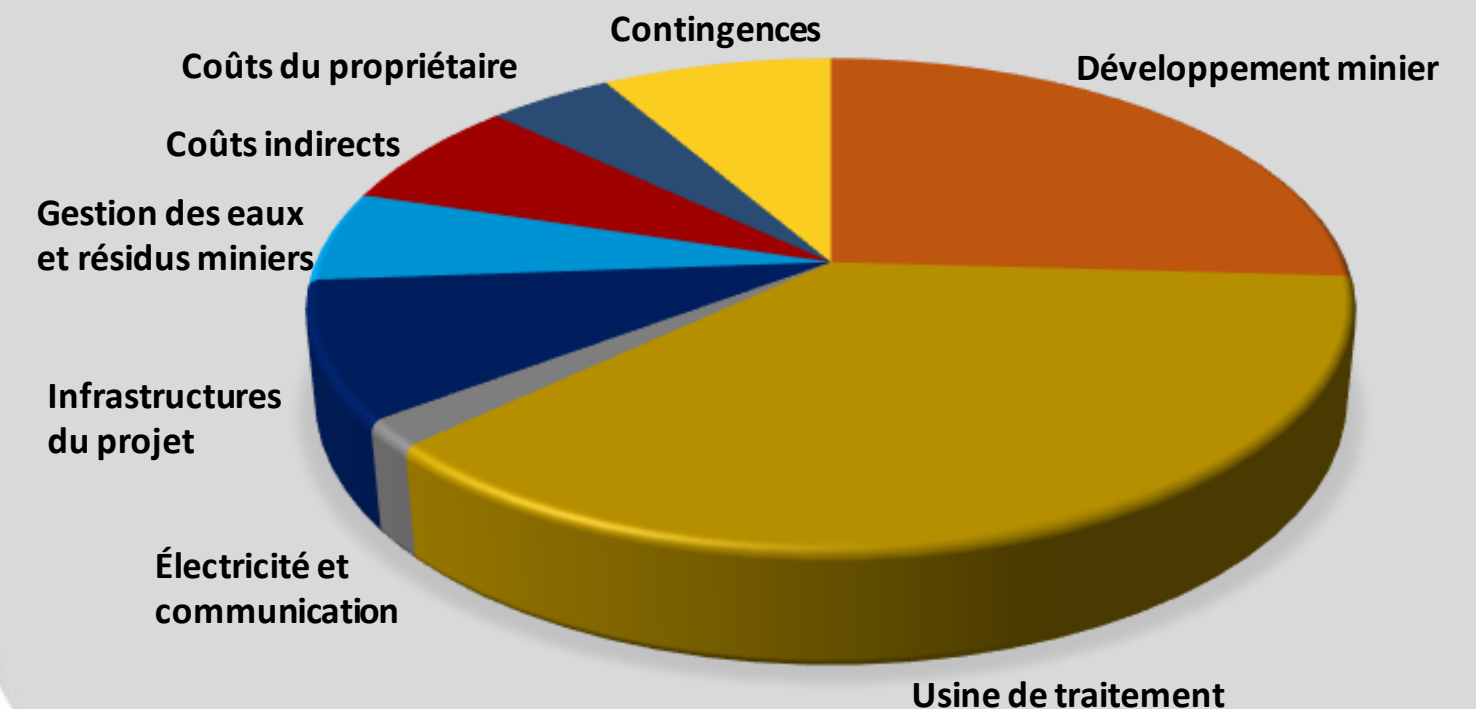
Prix du zinc (\$ US/lb)	0,90 \$	1,00 \$	1,10 \$	1,15\$	1,20 \$	1,30 \$	1,40 \$	1,50 \$
VAN_{5%} après impôt (M\$ US)	669	706	743	761	779	815	852	888
TRI après impôt	17,3 %	17,9 %	18,6 %	18,9 %	19,2 %	19,8 %	20,5 %	21,1%
Période de recouvrement après impôt (années)	5,2	5,0	4,9	4,8	4,7	4,6	4,5	4,4

Le projet Horne 5 bénéficie de conditions économiques attrayantes dans le contexte actuel des prix des commodités.

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

ÉTUDE DE FAISABILITÉ 2021	M\$ US
Développement minier	218,7
Usine de traitement	313,0
Électricité et communication	15,0
Infrastructures du projet	76,6
Gestion des eaux et résidus miniers	50,1
Coûts indirects	61,3
Coûts du propriétaire	38,7
Sous-total	773,4
Contingences	70,8
Total	844,2

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS DE PRÉ-PRODUCTION



COÛTS D'OPÉRATION

ÉTUDE DE FAISABILITÉ 2021	\$ US/oz
Développement minier	235
Traitement du minerai	420
Gestion des eaux et résidus miniers	114
Frais généraux et administratifs	56
Fonderie et raffinage	159
Redevances	44
Crédit sous-produits	➡ (621)
Maintien	159
Restauration du site	21
Total coût de maintien tout inclus (AISC)	➡ 587
Coût de préproduction	255
Coût tout inclus	842

Horne 5 se situe dans le premier quartile mondial des opérations (AISC) à bas coût.

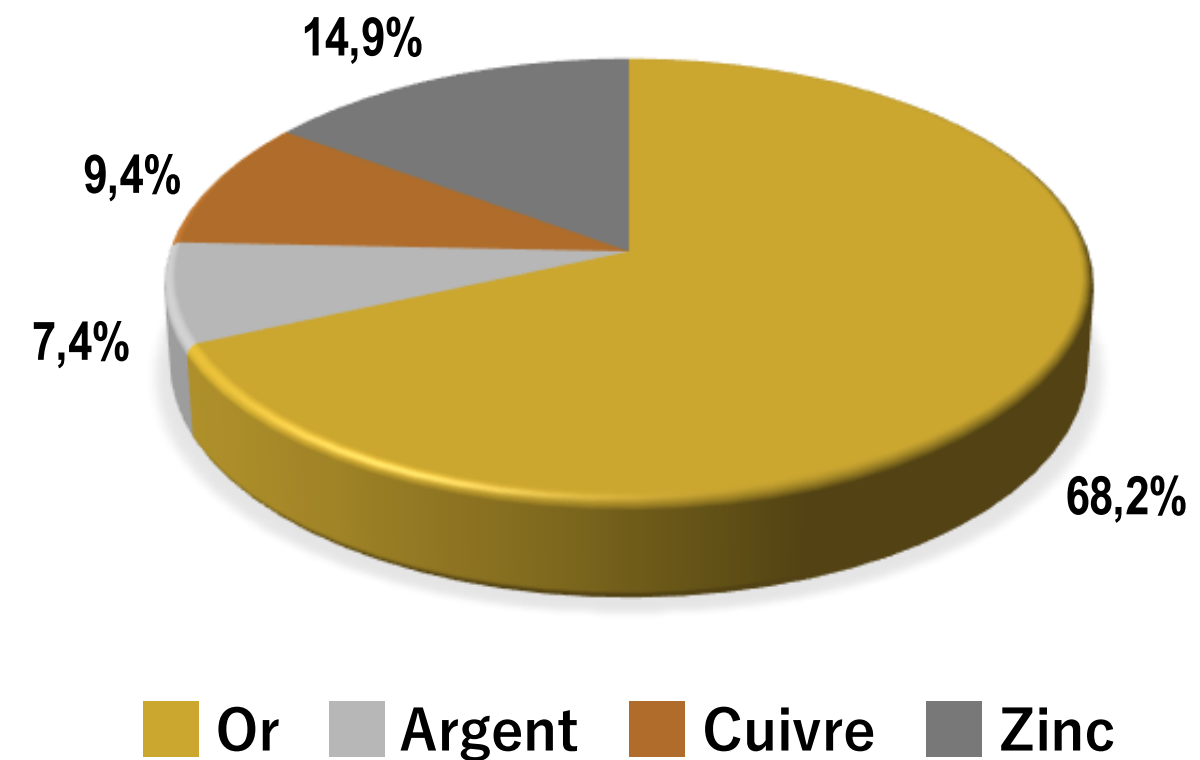


VALEURS DES MÉTAUX PAYABLES

COMMODITÉ	UNITÉ	ÉTUDE DE FAISABILITÉ 2021
Or	\$ US/once	1 600
Argent	\$ US/once	21,00
Cuivre	\$ US/livre	3,20
Zinc	\$ US/livre	1,15
FX	1,00 \$ US =	1,28 \$ CA

COMMODITÉ	UNITÉ	ÉTUDE DE FAISABILITÉ 2021
Or	%	68,2 %
Argent	%	7,4 %
Cuivre	%	9,4 %
Zinc	%	14,9 %

RÉPARTITION DE LA VALEUR DES MÉTAUX PAYABLES



Le projet Horne 5 est un projet d'or avec des sous-produits de métaux de base.

CONVENTION DE LICENCE D'EXPLOITATION ET D'INDEMNISATION

- ✓ Glencore procède à une vérification diligente du projet Horne 5. **COMPLÉTÉ**
- ✓ Glencore approuve le Plan de travail proposé par Falco incluant les études techniques concernant la stabilité des piliers de surface et les possibles synergies avec la Fonderie Horne. **COMPLÉTÉ**
- ✓ Glencore signe une entente d'écoulement de concentré de Cu et de Zn avec Falco (LOM). **COMPLÉTÉ**
- ✓ Glencore signe une entente de principe avec Falco concernant la convention de licence d'exploitation et d'indemnisation (OLIA). **COMPLÉTÉ**



CONVENTION DE LICENCE D'EXPLOITATION ET D'INDEMNISATION

- ✓ **Falco et Glencore concluent la convention de licence d'exploitation et d'indemnisation (communiqué de presse du 24 janvier 2024).**

COMPLÉTÉ

Cette entente gouverne les relations avec Glencore pour le développement et les opérations du projet Horne 5.



CONVENTION DE LICENCE D'EXPLOITATION ET D'INDEMNISATION



- ✓ La signature de l'OLIA est une étape majeure pour Falco et le point culminant d'une vaste collaboration technique, stratégique et juridique entre Falco et Glencore.
- ✓ Falco pourra poursuivre les prochaines phases liées à l'obtention des permis gouvernementaux et le financement de son projet Horne 5.

ENVIRONNEMENT

Processus d'évaluation environnementale du projet Horne 5 (2023)

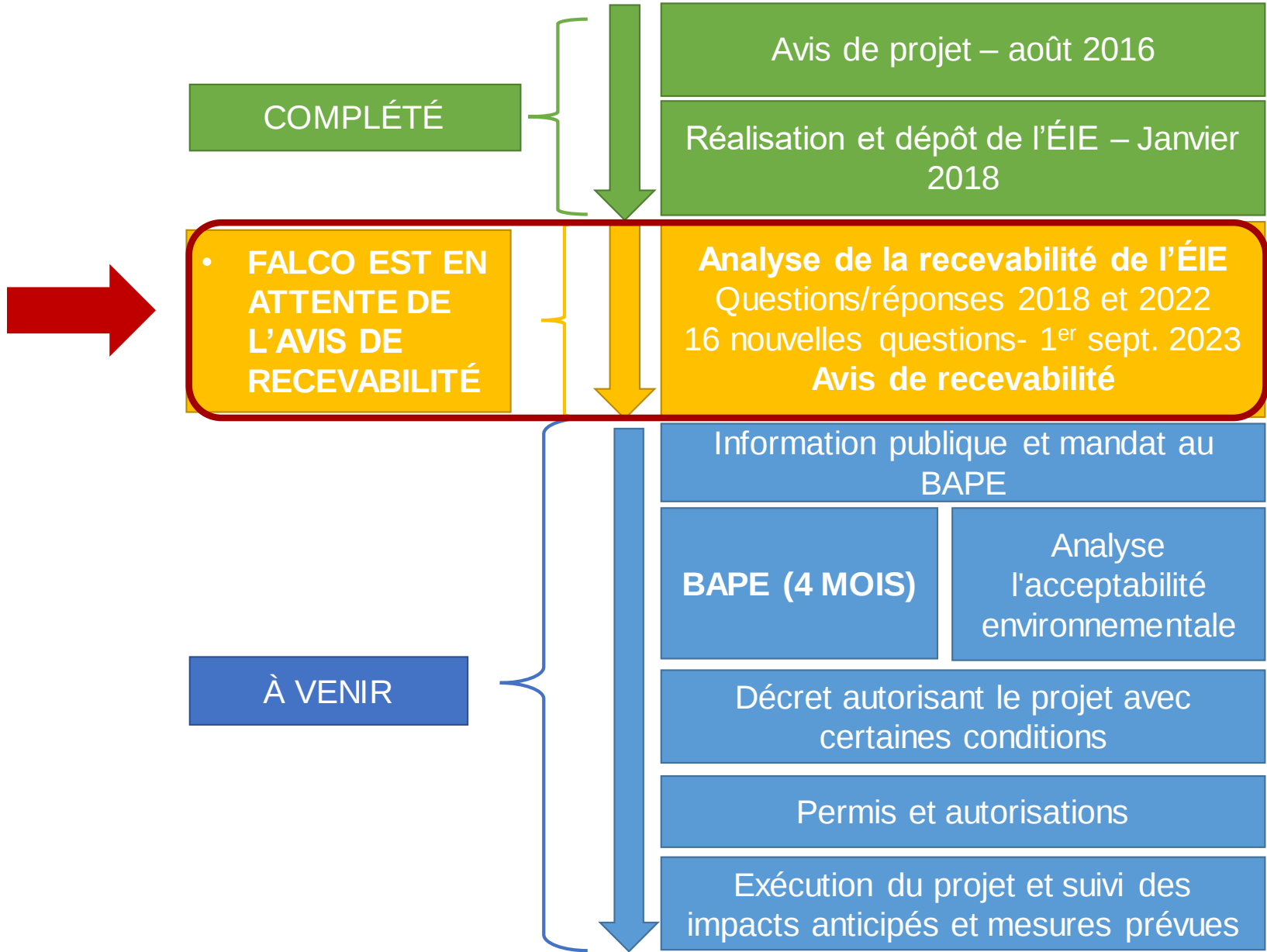
- ✓ Qualité de l'air - 3^e étude de modélisation des émissions atmosphériques du projet Horne 5 – Mai 2023
- ✓ Reprise de l'analyse environnementale du projet Horne 5 - Mai 2023
- ✓ 3^e série de questions du Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) - Août 2023

Falco poursuit toujours ses discussions avec le MELCCFP dans le but d'obtenir la recevabilité de l'ÉIE du projet, étape ultime pour la tenue des audiences publiques du BAPE.



ENVIRONNEMENT

Processus d'évaluation environnementale du projet Horne 5



ENVIRONNEMENT, SOCIAL & GOUVERNANCE (ESG)

MISSION ESG

Bâtir un héritage durable, par chacune de nos actions.

VISION

L'approche innovante, évolutive et transparente de Falco, ancrée dans les enjeux actuels et futurs, est un modèle et une fierté pour ses employés.

VALEURS

Transparence, intégrité, détermination et audace.

THÉMATIQUES ESG PRIORITAIRES

- Bien être, santé de la communauté et cohésion sociale
- Relations avec les communautés autochtones
- Développement des compétences et relations de travail
- Santé et sécurité
- Réduction des GES et carboneutralité et résilience climatique
- Intégration de l'ESG dans les décisions d'affaires
- Éthique, transparence et divulgation ESG
- Gestion des résidus miniers, de l'eau et des sols
- Transition vers la fermeture de la mine
- Chaîne de valeur responsable (approvisionnement)

COMMUNAUTÉ

- ✓ Poursuite des activités de mobilisation des parties prenantes de Rouyn-Noranda en faveur du projet Horne 5.
- ✓ Comité consultatif constitué de membres diversifiés depuis 2019.
- ✓ [Portail virtuel d'information et de consultation.](#) 

Falco bénéficie d'un appui important de sa communauté d'accueil pour le projet Horne 5.



LES DERNIERS 6 ANS...

Falco a toujours gardé le focus.

DESCRIPTION	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dépôt de l'ÉIE auprès du Gouvernement							
Vérification diligente du projet Horne 5 par Glencore							
Entente d'écoulement de concentré de cuivre et de zinc (LOM) avec Glencore							
Entente de principe sur l'OLIA avec Glencore							
Plan de travail relié à l'investigation des piliers de surface approuvé par Glencore							
Suspension des discussions et négociations avec Glencore/Gouvernement suite aux évènements médiatiques entourant les enjeux de qualité de l'air à Rouyn-Noranda							
Reprise active des discussions/négociations avec Glencore/Gouvernement sur l'OLIA et la recevabilité de l'ÉIE							
Conclusion de l'OLIA avec Glencore en date du 24 janvier 2024							

Nouvelle réalité : L'ensemble des autorisations et permis nécessaires au développement d'un projet minier exige beaucoup plus de temps et de ressources.

OBJECTIFS 2024

Recevabilité de l'étude d'impact
environnemental par le Gouvernement

Processus d'audiences publiques
(BAPE)

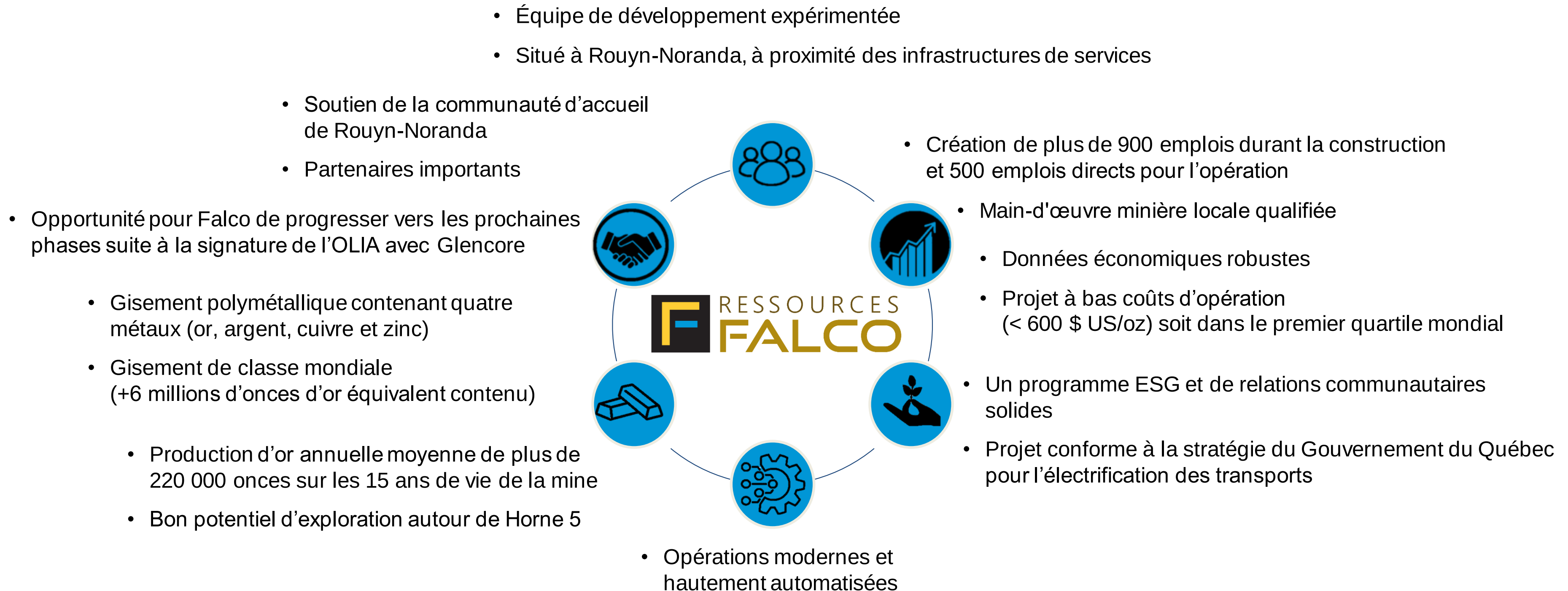


Processus de transfert des titres miniers
avec Glencore et le Gouvernement

Demande d'autorisation pour les permis
de dénoyage auprès du Gouvernement

Poursuite des discussions avec différents partenaires
concernant les options de financement du projet

POURQUOI FALCO?



CONTACTEZ-NOUS

SIÈGE SOCIAL

1100, avenue des Canadiens-de-Montréal
Bureau 300
Montréal, QC H3B 2S2
1.514.905.3162

RELATIONS AUX INVESTISSEURS

Luc Lessard
Président, chef de la direction et administrateur
1.514.261.3336
info@falcores.com

BUREAU RÉGIONAL

230, avenue Marcel-Baril
Rouyn-Noranda, QC J9X 7C1
1.819.917.3875
falcores.com



ANNEXE I – RÉSERVES ET RESSOURCES MINÉRALES

RÉSERVES MINÉRALES **Étude de faisabilité 2021*

	Tonnes (Mt)	NSR (S)	Au (g/t)	Ag (g/t)	Cu (%)	Zn (%)
Prouvées	8,4	91,72	1,41	15,75	0,17	0,75
Probables	72,5	92,56	1,44	13,98	0,17	0,78
Prouvées + Probables	80,9	92,41	1,44	14,14	0,17	0,77

RESSOURCES MINÉRALES (À UN SEUIL DE COUPURE NSR DE 55 \$ CA) **Étude de faisabilité 2021*

	Tonnes (Mt)	NSR (S)	Éq. Au (g/t)	Au (g/t)	Ag (g/t)	Cu (%)	Zn (%)	Éq. Au contenu (Moz)	Au contenu (Moz)	Ag contenu (Moz)	Cu contenu (Mlb)	Zn contenu (Mlb)
Mesurées	10,839	110,67	2,26	1,45	15,70	0,17	0,74	0,786	0,504	5,470	40,123	177,753
Indiquées	94,767	109,88	2,25	1,44	14,16	0,17	0,80	6,854	4,382	43,155	348,704	1 672,328
Mesurées et Indiquées	105,606	109,96	2,25	1,44	14,32	0,17	0,79	7,640	4,886	48,625	389,827	1 850,081
Présumées	24,311	107,40	2,22	1,35	21,40	0,19	0,67	1,740	1,058	16,730	103,666	357,931

ANNEXE II – INFORMATIONS FINANCIÈRES

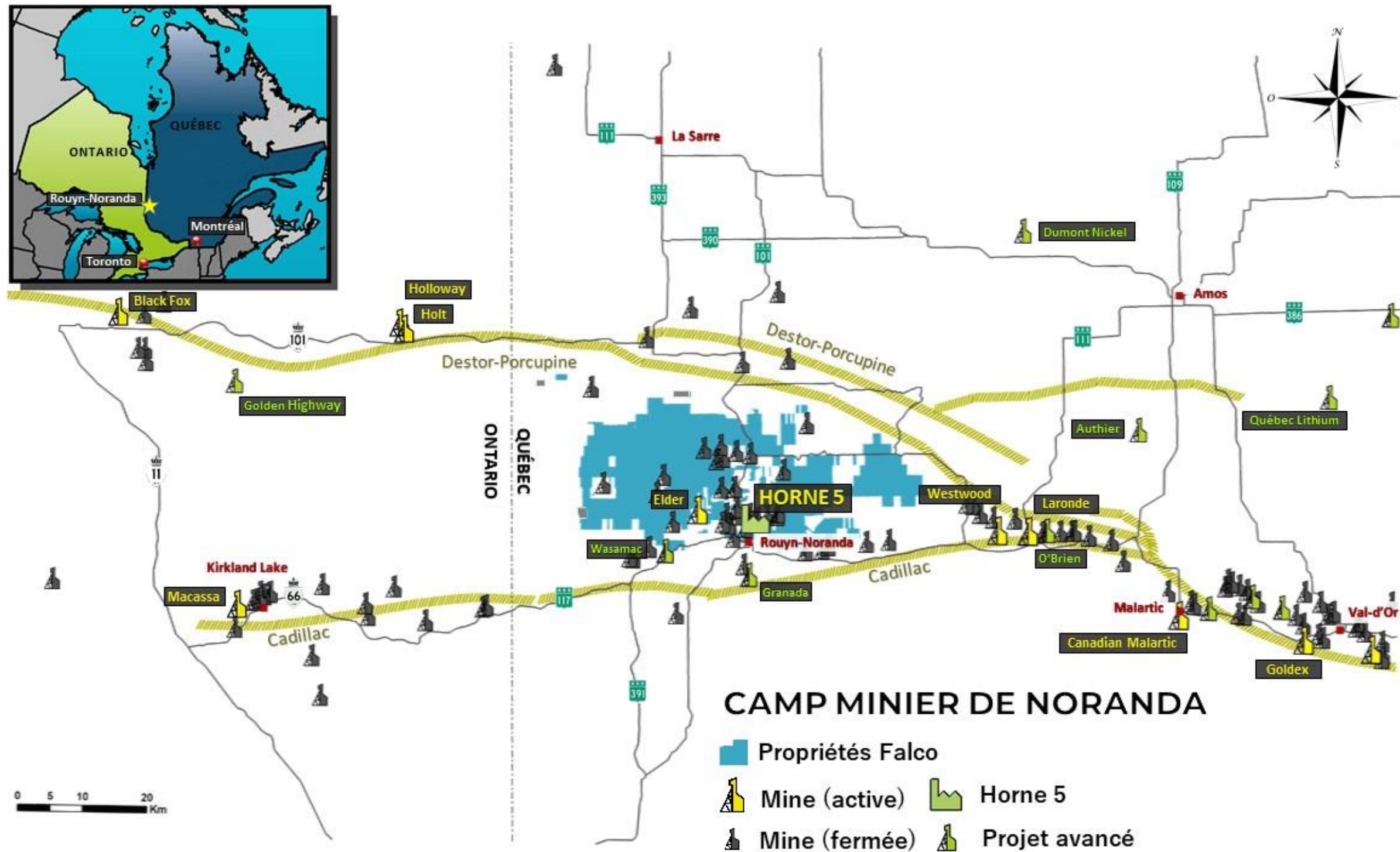
STRUCTURE DU CAPITAL (16 JAN. 2024)

Actions actuelles (de base)	271 577 879
Options d'achat d'actions	13 374 999
Bons de souscription	47 325 482
Actions en circulation (pleinement diluées)	332 278 360
Dettes convertibles	32,3 M\$ CA
Cours de l'action	0,17 \$ CA
Capitalisation boursière (de base)	46,2 M\$ CA
Position de la trésorerie	~4,2 M\$ CA

ACTIONNAIRES PRINCIPAUX (16 JAN. 2024)

Osisko Développement	17,3 %
Sprott Asset Management	8,7 %
Investissement Québec	8,0 %
Initiés de Falco	1,5 %

ANNEXE III – PROPRIÉTÉS D'EXPLORATION



- ✓ Falco détient plus de 67 000 hectares de propriétés d'exploration autour de la mine historique Horne.
- ✓ 50 mines d'or et de métaux de base actuellement ou historiquement actives dans le camp minier Noranda.
- ✓ Le camp minier Noranda a produit 19 M oz d'or et 2,9 G lb de cuivre, mais reste encore sous-exploré pour l'or.
- ✓ Fort potentiel de nouvelles découvertes pour augmenter les ressources minérales et la durée de vie de la mine Horne 5.